

Table ronde 2 : **Comprendre la Loi sur l'Eau :** **Des actions urgentes à la mise en place d'interventions pluriannuelles**

Emmanuelle CLEMESSY
Région Guadeloupe – Cheffe de service eau

Séminaire MAPI - 1^{er} décembre 2023



Renouvellement/sécurisation feeder BEC franchissements rivières

Contexte

- ⇒ Tempête FIONA (18/09/22)
- ⇒ 2 zones d'impact du feeder, au niveau des franchissements de rivière
- ⇒ Grande Rivière de Capesterre :
Rupture alimentation eau potable – **Urgence**
- ⇒ Rivière du Pérou :
Endommagement protection conduite – **Enjeu court-terme**
- ⇒ Solidarité / Coordination :
- Intervention Région pour le compte du SMGEAG



★ Grande Rivière de Capesterre



★ Rivière de Pérou



Renouvellement/sécurisation feeder BEC franchissements rivières

Grande Rivière de Capesterre

- ⇒ Etude des solutions envisageables pour la réparation du feeder
- ⇒ Comparaison de 4 solutions / Critères techniques, délai, financier, environnement...
- ⇒ Choix de la solution (27/09) :

Phase 1 => Objectif : rétablissement de la continuité hydraulique

Franchissement par pose en souille (140 ml DN700 fonte) / Sarcophage béton

Phase 2 => Objectif : Pérennisation de l'infrastructure

Stabilisation de la berge droite

Malgré l'urgence, **prendre le temps**
d'étudier / comparer toutes les solutions

		S1 - Franchissement par pose en souille		S2 - Franchissement en encorbellement	S3 - Franchissement en passerelle	S4 - Forage dirigé
		Option S1-1	Option S1-2			
Principe		En amont du pont de la RN1 90 ml	En amont du pont de la RN1 150 ml	Sur le pont de la RN1 partie aval 230 ml	En aval du pont de la RN1 210 ml	En amont du pont de la RN1 150 ml
Contraintes techniques		<ul style="list-style-type: none"> • Problématique du lit évolutif du cours d'eau à prendre en considération • Risque lié aux crues • Dossier réglementaire et étude hydraulique 	<ul style="list-style-type: none"> • Problématique du lit évolutif du cours d'eau à prendre en considération • Risque lié aux crues • Dossier réglementaire et étude hydraulique 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés majeures du spitage sur poutres précontraintes 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de difficulté technique majeure hormis les fondations en fonction du sol • S'assurer de la disponibilité sur l'île de grues de forte capacité et/ou dispositif de lançage • Dossier réglementaire et étude hydraulique 	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de la disponibilité sur l'île des engins et compétences • Mobilisation accrue des engins (impact coûts et délais non maîtrisés)
Exploitation et maintenance		<ul style="list-style-type: none"> • Accès difficile pour maintenance mais disposition usuelle sur l'île • Discontinuité de matériaux + raccordement dans le lit de la rivière 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès difficile pour maintenance mais disposition usuelle sur l'île • Aucun raccord dans le lit de la rivière • Mise en sécurité / sur profondeur de la conduite 	<ul style="list-style-type: none"> • Facilité d'accès à la conduite pour maintenance. • Nécessité de nacelle • Maintenance du supportage et impact circulation 	<ul style="list-style-type: none"> • Facilité d'accès à la conduite pour maintenance. • Nécessité de maintenance de la passerelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'accès direct sauf si pose sous fourreau (DN1000)
Foncier		<ul style="list-style-type: none"> • Emprises importantes sur une des rives, pas d'impact à terme 	<ul style="list-style-type: none"> • Emprises importantes sur une des rives, pas d'impact à terme 	<ul style="list-style-type: none"> • Propriétaire des parcelles agricole à rencontrer • Impact visuel 	<ul style="list-style-type: none"> • Propriétaire des parcelles agricole à rencontrer • Impact visuel 	<ul style="list-style-type: none"> • Emprises importantes sur une des rives, pas d'impact à terme
Délais de réalisation		14 semaines	17 semaines		10 mois minimum (43 semaines)	
Les coûts		1 180 000 € H.T. Dont 141 000€ HT fourniture tuyaux + coudes Et 580 000 € protection de berge	1 200 000 € H.T. Dont 221 000€ HT fourniture tuyaux + coudes Et 580 000 € protection de berge		1 580 000€ HT Dont 315 000€ HT fourniture tuyaux + coudes	

Renouvellement/sécurisation feeder BEC franchissements rivières

Grande Rivière de Capesterre – PHASE 1

Procédure d'urgence R244-14 du CE

⇒ 27/09 : Démarrage des travaux

⇒ 15/15 : Mise en service

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
Liberté Égalité Fraternité

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Service Ressources Naturelles

Pôle Polices de l'Eau et de la Nature

Unité Police de l'Eau Prélèvements et Assainissement

Réf : RN2022-
Affaire suivie par : Eva LE SAULNIER / C. DELHAISE

Monsieur le Président,

Par courrier du 21 septembre 2022, vous m'informez de la coupure de l'alimentation en eau potable de plusieurs sections de la commune de Capesterre-Belle-Eau, dont le bourg, due à une importante casse survenue dans la nuit du 16 au 17 septembre 2022 sur le réseau principal DN700 de Belle Eau Cadeau au niveau de la traversée de la grande rivière de Capesterre.

Vous souhaitez intervenir en urgence dans le lit de la rivière afin de dégager la zone et réaliser les sondages et levés topographiques indispensables à l'identification des travaux et matériels nécessaires à la remise en service de la conduite.

Considérant que ces travaux sont indispensables au rétablissement de l'alimentation en eau potable de la population et présentent un caractère d'urgence, je vous confirme qu'ils entrent dans le cadre de la procédure d'urgence prévue par l'article R214-44 et peuvent être entrepris sans que soient présentées les demandes d'autorisation ou les déclarations auxquelles ils sont soumis.

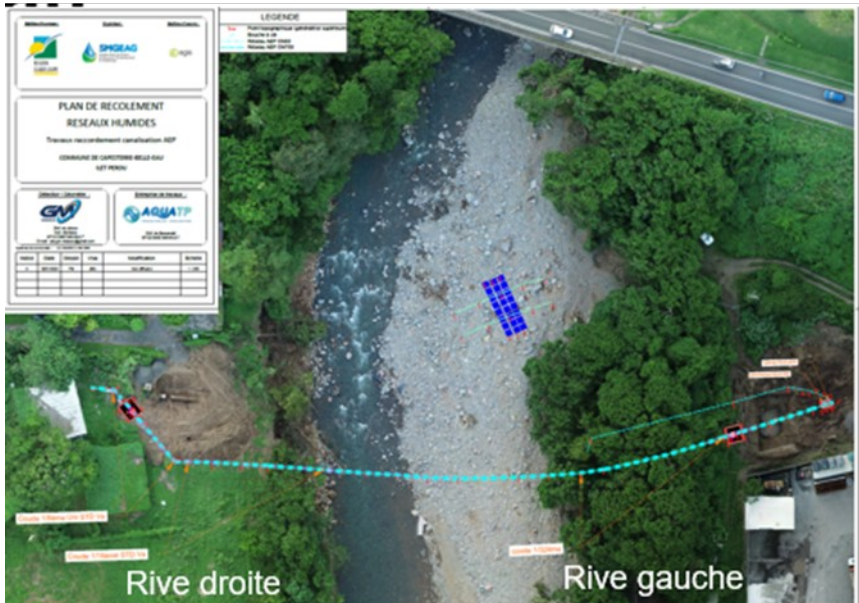
J'attire cependant votre attention sur le fait que ces travaux doivent être réalisés dans les meilleures conditions possibles de préservation des milieux aquatiques. Aussi, je vous demande de bien vouloir réduire au maximum leur impact dans le cours d'eau en :

- limitant la distance parcourue par les engins entre l'accès à la rivière et le lieu de l'intervention (prévoir un accès des engins par lavage lorsque c'est possible);
- évitant les fuites d'hydrocarbures des engins travaillant dans le lit des cours d'eau;
- évitant la dérive de lattage de ciment en cas de bétonnage des ouvrages.

Je vous demande, enfin, de bien vouloir m'informer au préalable des dates d'intervention et me fournir un compte-rendu à l'issue des travaux.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet
Eric Perrais



Renouvellement/sécurisation feeder BEC franchissements rivières

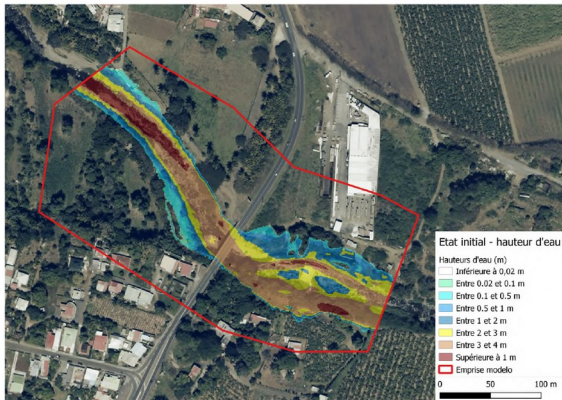
Grande Rivière de Capesterre – PHASE 2

Déclaration Loi sur l'Eau L214-1 à 6 du CE

- ⇒ Oct/ Dec 23 : Etude hydraulique / DLE
- ⇒ Mars 23 : Récépissé déclaration
- ⇒ 2024 : Réalisation

- Protection de berge en solution mixte 80 ml
- Forte contrainte hydraulique : $VQ_{100} \approx 6 \text{ m/s}$
- Fort transport solide

Même démarche sur Pérou



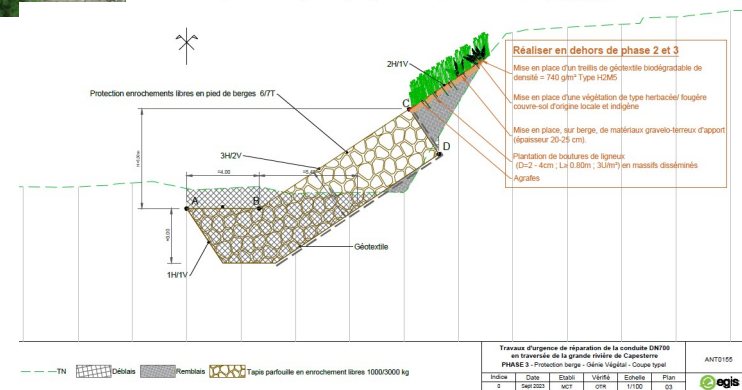
Monsieur,

Par téléprocédure au Guichet Numérique vous avez déposé un dossier de déclaration concernant :
Enrochements Feeder BEC au niveau de la Grande Rivière au droit du pont de la RN1 Commune de Capesterre Belle Eau
dossier enregistré sous le numéro : DIOTA-230208-163030-846-002

J'ai l'honneur de vous informer qu'après instruction, votre dossier est complet et régulier et que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors vous pouvez commencer votre opération à réception du présent courrier et du récépissé ci-joints.

Par ailleurs vous trouverez également le (ou les) arrêté(s) de prescriptions générales qu'il vous appartient de respecter compte tenu des rubriques concernées par votre opération.

La mise en service de l'installation, la construction des ouvrages, l'exécution des travaux, et l'exercice de l'activité, objets de votre déclaration, doivent intervenir dans un délai de 3 ans à compter de la date du présent récépissé. À défaut, en application de l'article R. 214-61 du code de l'environnement, sauf cas de force majeure ou demande justifiée et acceptée de prorogation de délai, votre déclaration sera caduque.



Renouvellement/sécurisation feeder BEC franchissements rivières

Points forts

- ⇒ Echanges avec la DEAL depuis le début
- ⇒ Phasage du projet / Procédures réglementaires
- ⇒ Approche globale avec l'ensemble des projets sur la zone :
 - Protection du pont de la RN (amont)
 - ⇒ Définition d'une infrastructure cohérente sur tout le linéaire
 - Sécurisation paroi clouée aval
 - ⇒ Génie végétal : récupération des graines dans la zone d'élargissement pour implanter au dessus des enrochements

Marges de progrès

- ⇒ Gestion du foncier

